

Statuts de protection



Listes
rouges

Isère : EN (En danger)

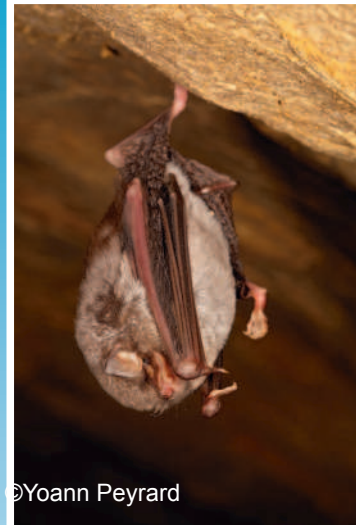
R-A : EN (En danger)

France : VU (Vulnérable)

Directives
européennes

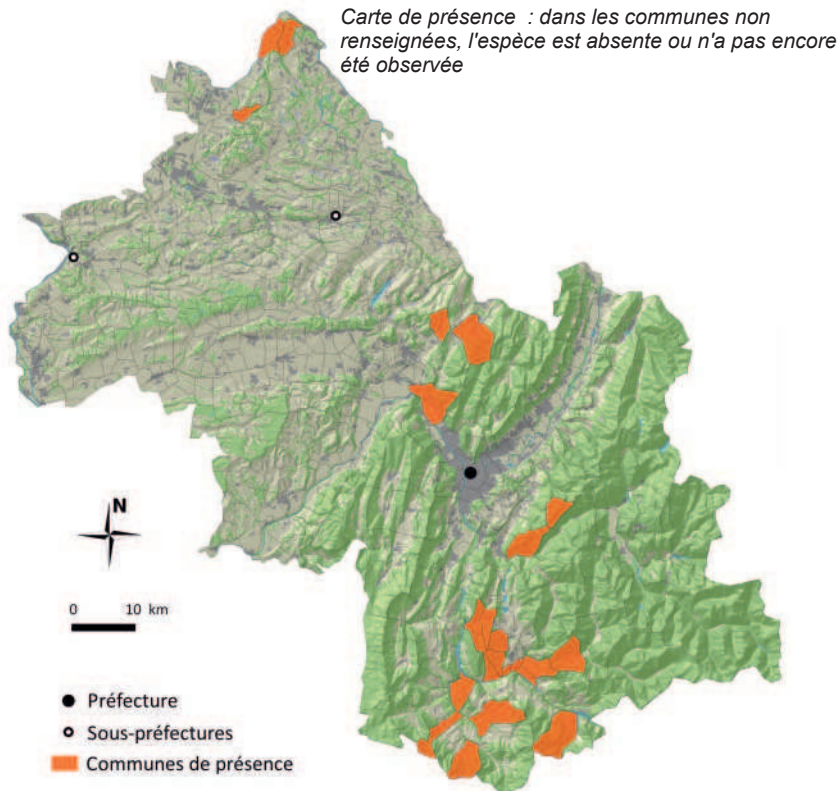
Non concernée par la directive "oiseaux"

Inscrite à la directive "habitats" : annexes 2 et 4



© Yoann Peyrard

Coordination départementale spécifique



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN*GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

Les connaissances concernent principalement les regroupements de transit dans le nord et le sud du département. En dehors de ces sites, les connaissances restent limitées (Chartreuse, Chambaran...), malgré l'utilisation des détecteurs d'ultrasons.

Écologie locale

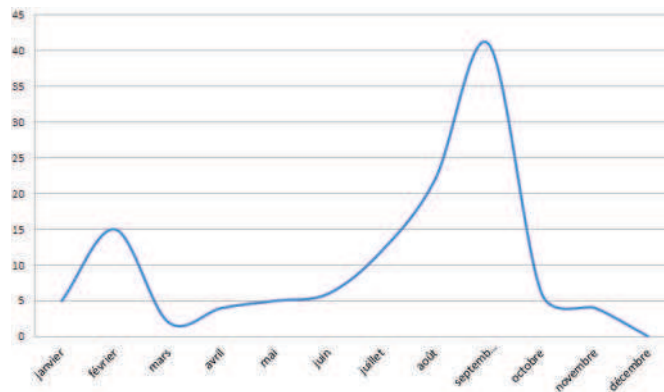
Le minioptère, espèce grégaire, est quasi exclusivement rencontrée dans des grottes naturelles ou milieux souterrains artificiels. Les lépidoptères sont les principales proies qu'ils peuvent chasser à plusieurs dizaines de kilomètres des colonies.

Tendance évolutive

Les données actuelles sont trop peu nombreuses pour estimer une quelconque tendance évolutive. La reproduction semble avoir toujours été ponctuelle et ne semble plus être actuelle en Isère. Plusieurs menaces ont pu être identifiées. Les minioptères se concentrant dans leurs gîtes, un dérangement sur un seul site menace donc de très nombreux individus. Dépendante d'une ressource trophique abondante, les traitements insecticides constituent une autre atteinte pour l'espèce.

Phénologie saisonnière

Le minioptère est observé tout au long de son cycle annuel grâce aux contrôles de cavités. Les rares autres contacts obtenus tant au détecteur d'ultrasons qu'en capture au filet sont essentiellement obtenus en période d'activité, soit de mai à septembre.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- ✓ Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- Création de bandes enherbées
- Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- ✓ Gestion raisonnée du pâturage
- ✓ Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- ✓ Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques

Zones humides

- Maintien d'un réseau de zones humides
- Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- ✓ Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- ✓ Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- ✓ Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : R. Chardon, R. Fonters

Version : Mar-16